

echos

D E L A F O N C T I O N P U B L I Q U E



Le 4 décembre, osez la différence

VOTEZ et FAITES VOTER

pour les syndicats affiliés à la





Page 3 Édito

- Le 4 décembre, osez la différence : votez FGAF !

Page 4 Fonction Publique Territoriale

- SAFPT

Page 5 Fonction Publique Hospitalière

- UFAS

Pages 6 à 15 Fonction Publique de l'État

- SNISPV – Alliance du Trèfle
- SPS non gradés
- FGAF Finances
- FAC
- SAPP
- SNAPI
- CAP Police nationale
- SNE
- SNALC
- SPLEN-SUP

Magazine trimestriel de la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Directeur de la publication : François Portzer

Rédactrice en chef : Geneviève Peirsman

Siège social et administration :

4 rue de Trévisse – 75009 Paris

Tél. : 01 42 80 00 55

Conception, réalisation, impression :

Compédit Beauregard – Tél. : 02 33 37 08 33

ISSN : 0996-1402

Commission paritaire : 1016S08033

Le 4 décembre, osez la différence : votez FGAF !

Rarement dans son histoire notre pays a connu un tel marasme : économie en berne, hommes politiques discrédités, société de plus en plus inégalitaire : tous les indicateurs donnent le sentiment d'une France à la dérive. **Dans ce contexte préoccupant, les grandes confédérations syndicales traditionnelles ne sont pas en reste** : figées dans des postures du siècle précédent, impuissantes à mobiliser les foules, placées sous perfusion financière de l'État ou des grandes entreprises, elles participent mollement à un dialogue social de façade et surtout, se révèlent incapables de défendre leurs adhérents...

À l'inverse, parce qu'ils sont en permanence sur le terrain, les syndicats membres de la FGAF veillent. Grâce aux nombreux élus dont ils disposent, et parce qu'ils ne peuvent fonctionner qu'avec les cotisations versées par leurs adhérents, leurs responsables se battent bec et ongles pour défendre les agents publics face à d'éventuels abus dont ils pourraient être victimes et pour les aider tout au long de leur carrière. **Syndicalistes de conviction, insensibles aux pressions politiques d'où qu'elles viennent, toujours à l'écoute, pragmatiques, ils agissent quotidiennement pour faire respecter vos droits !**

C'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro spécial un panorama des listes présentées par la FGAF lors des élections professionnelles du 4 décembre prochain qui, pour la première fois, concerneront la totalité des cinq millions d'agents publics, qu'ils soient titulaires ou non. **Nous serons présents dans huit ministères (Services du Premier Ministre, Agriculture, Culture, Éducation nationale, Enseignement supérieur, Finances, Intérieur, Justice) ainsi qu'à l'AEFE et à l'InVS, mais aussi bien sûr, dans de très nombreuses collectivités territoriales, comme dans un grand nombre d'établissements hospitaliers, partout en France !**

Aussi, **en votant et en faisant voter** pour les organisations syndicales membres de la FGAF, vous permettrez au syndicalisme original que nous représentons, le seul véritablement indépendant du pouvoir politique, le seul qui vous défende efficacement sur le terrain, de continuer à exister : plus le nombre de voix que nous obtiendrons dans les trois fonctions publiques sera important, **plus notre influence sera grande et reconnue durant les quatre années à venir et plus notre action gagnera en efficacité !**

Grâce à cette revue, nous comptons plus que jamais sur vous et sur votre mobilisation, pour mieux nous faire connaître à tous vos proches qui exercent dans la fonction publique : **que tous marquent dès à présent dans leur agenda la date du 4 décembre en gras et votent ce jour-là pour la FGAF, seule à même de mieux vous défendre, sans tabou, dans une France en crise !**



www.safpt.org

Territoriale

SYNDICAT AUTONOME de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Je suis Agent Territorial

Le 4 décembre 2014

- ✓ JE VOTE pour élire mes représentants en Comité Technique (CT) et Commissions Administratives Paritaires (CAP)
- ✓ JE VOTE pour une Organisation Syndicale qui représente **uniquement** la Fonction Publique Territoriale et qui a pour **seul** but la défense des Agents Territoriaux
- ✓ JE VOTE pour une Organisation Syndicale **totalemment Apolitique, Autonome, Libre et Indépendante**
- ✓ Le 4 décembre, je ne me trompe pas d'Autonome, JE VOTE pour le SYNDICAT AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (SAFPT)

Vous pouvez également devenir acteur de votre avenir en vous présentant sur les listes SAFPT afin de siéger dans ces instances (CT et CAP) qu'elles soient locales ou départementales

**Vous pourrez ainsi faire entendre vos revendications
et argumenter vos propositions.**

LE SAFPT EST DIFFÉRENT DES AUTRES SYNDICATS PAR :

- SA LIBERTÉ DE PENSER ET DE S'EXPRIMER
- SON INDÉPENDANCE FACE AU POUVOIR POLITIQUE OU HIÉRARCHIQUE
- ET PAR LE FAIT QU'IL NE PERÇOIT AUCUNE SUBVENTION DE L'ÉTAT

LE SAFPT A POUR BUT :

- LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS, MATÉRIELS ET MORAUX DE SES MEMBRES PAR LA REPRÉSENTATIVITÉ DE CEUX-CI DEVANT LES POUVOIRS PUBLICS
- LA POURSUITE D'UNE VÉRITABLE CARRIÈRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE À L'EXCLUSION STRICTE DE TOUTES QUESTIONS POLITIQUES, PHILOSOPHIQUES OU CONFESIONNELLES

CETTE DÉMARCHE PÉRENNISE LA PHILOSOPHIE DU SAFPT : LIBERTÉ, INDÉPENDANCE ET APOLITISME

**Le SAFPT peut répondre à toutes vos interrogations et à bien d'autres encore,
quels que soient la catégorie et le grade auxquels vous appartenez
renseignez-vous et défendez votre avenir !**

SAFPT NATIONAL : 1041, avenue de Draguignan – ZI Toulon Est – 83130 La Garde – Adresse postale : BP 368 – 83085 Toulon Cedex 9
SITE INTERNET : WWW.SAFPT.ORG – Affilié à la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires (FGAF)

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AUX CTE, CAPL ET CAPD

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014

*Vote
valide notre action*

Pour défendre...



NOS DROITS

NOS PROFESSIONS

**NOS CONDITIONS
DE VIE AU TRAVAIL**

NOS SALAIRES

**UNIS DANS LA DÉFENSE
DE TOUS NOS MÉTIERS**

Donnons un avenir à la Santé
VOTONS @UTONOME

U F
Les autonomes santé
@ S

L'UFAS EST AFFILIÉE À LA FGAF



Unis pour votre avenir

Alliance du Trèfle

État

ÉLECTIONS AUX COMITÉS TECHNIQUES

Le 4 décembre 2014, votez et faites voter Alliance du Trèfle

Représentative depuis 2011 grâce à la confiance qui lui a été manifestée, l'Alliance du Trèfle s'attache à défendre tous les agents du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, quels que soient leur statut, leur métier ou leur catégorie hiérarchique.

Les restructurations et les réductions d'effectifs induisent une pression croissante et beaucoup d'agents ressentent une perte de repères, une dégradation de leurs conditions de travail, ainsi qu'un sentiment d'isolement.

Dans ce contexte, il est plus que jamais indispensable de retrouver du sens, de faire vivre des communautés de travail et de tisser des liens de solidarité.

L'Alliance du Trèfle pratique un syndicalisme centré sur des valeurs humaines :

- **le respect des personnes**, qui ne sont ni des pions ni des « variables d'ajustement », qui doivent bénéficier de rémunérations décentes, de parcours de carrière valorisants et de bonnes conditions de travail. Chacun doit pouvoir concilier harmonieusement vie professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- **l'attachement au service public** et aux missions, dont nous sommes fiers, car notre rôle au service de l'agriculture, des forêts, de l'alimentation et de l'environnement est irremplaçable. Les menaces qui pèsent sur les missions, la perte de sens induite et la remise en cause de vos compétences sont source d'anxiété mais aussi de désorganisation et d'inquiétude quant à la qualité du service public ;
- la pratique d'un **syndicalisme déterminé, constructif et indépendant**, fondé sur l'écoute et le dialogue, sachant s'opposer mais aussi toujours proposer.

L'Alliance du Trèfle met ses valeurs au cœur de son action concrète au quotidien. Depuis 2011, elle défend, vous informe et rend compte de son travail. L'Alliance du Trèfle est née de la volonté de trois organisations syndicales de se regrouper autour de valeurs qui placent les agents au cœur d'une Fonction publique au service des citoyens :



La CFTC-MAE s'adresse aux agents du ministère chargé de l'Agriculture et de ses établissements publics.



EFA-CGC est la branche environnement – forêt – agriculture de la CFE-CGC.



Le SNISPV représente les inspecteurs en santé publique vétérinaire et plus largement les vétérinaires de l'administration. Il est affilié à la FGAF.

Elections des représentants du Personnel

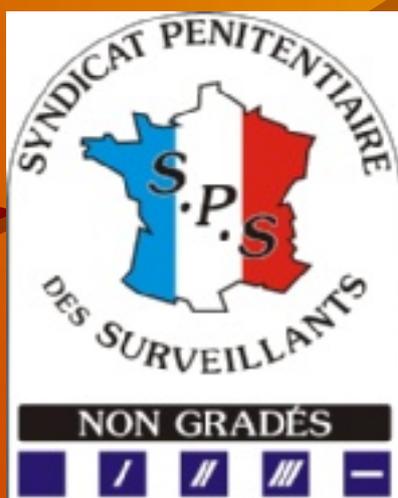
Je suis Surveillant(e)
OU
Surveillant(e) Brigadier

jeudi 04 décembre 2014



Je Vote pour le syndicat des Surveillant(e)s

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANT(e)s



JE VOTE
S.P.S.

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s non Gradés





Pour nous, le syndicalisme doit imaginer l'avenir

C'est une **proposition complètement iconoclaste**, quand on voit la plupart des acteurs du monde public tournés vers un passé nostalgique qui ne leur permet pas de comprendre le présent et obscurcit toute action d'avenir.

**Pour inventer l'avenir, partons du constat de l'existant :
le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas brillant !**

Une **fusion à demi ratée**, qui a désorganisé deux administrations ayant chacune une identité forte, pour faire une sorte de grand machin qui fonctionne laborieusement, au gré des changements incessants.

Une organisation qui tend à devenir de plus en plus « **big brother** », avec ses statistiques, indicateurs de performance et contrôles tatillons, axée sur la dictature du quantitatif.

Un **pouvoir d'achat qui baisse** au fil des blocages du point d'indice, un management technocratique, un dialogue social improductif.

Or, que fait-on aujourd'hui ?

Les acteurs s'enferment dans un rituel où chacun joue mécaniquement son rôle, hiérarchie qui prétend souvent à la science infuse, partenaires sociaux systématiquement contestataires, personnels faisant les frais de ces dialogues de sourds.

Nous pensons qu'il est **grand temps d'en sortir**.

Nous avons des **atouts** : un personnel compétent, sérieux qui reste encore motivé – cela tient un peu du miracle – malgré tous les coups, toutes les désillusions, et le peu de considération pour son travail qu'il subit depuis des années, un personnel qui le plus souvent, à tous niveaux de la hiérarchie, essaie de pallier les difficultés sans cesse croissantes à faire fonctionner leur administration.

Nous voulons imaginer une nouvelle administration des finances

Avant tout, remettre au centre de la rénovation le personnel, avec deux idées fortes :

La confiance

Confiance qui doit se traduire au niveau collectif dans la **sincérité du dialogue social** ; c'est la condition essentielle pour qu'il devienne constructif et efficace.

Confiance en **l'individu qui doit maîtriser son espace professionnel par une autonomie raisonnable** dans l'organisation de son travail, et la responsabilité qui en découle.

La participation

Le **management** changera forcément de nature ; il ne peut rester comme aujourd'hui mi hiérarchique (héritage de la tradition) mi désarticulé. Il doit devenir **participatif, incitatif et collectif**, les cadres intermédiaires endossant un rôle de synthèse, de motivation, d'explication et d'organisation.

Ce changement de nature reposera, à tous les niveaux, sur **l'écoute**, dans les deux sens : **expliquer l'action** d'un côté, **être attentif aux remarques concernant le travail quotidien** de l'autre.

Notre administration doit évoluer, notre société aussi ;
il est grand temps de briser le cercle infernal de la société de défiance, de suspicion,
de trucage dans lequel nous nous enfermons peu à peu.



FÉDÉRATION AUTONOME CULTURE

affiliée à la FGAF

60 Ter rue de Lille 75007 PARIS

smesac.fac@gmail.com



Le 4 décembre 2014

avec le SMESAC, le SACP, le SAFACC, le SAMI

VOTER FAC-FGAF

POUR UN AUTRE DIALOGUE SOCIAL !

**NE VOUS CENSUREZ PLUS
NE GARDEZ PAS LE SILENCE**

VOTEZ

Pour que le dialogue social ne soit pas confisqué par des syndicats figés dans des postures de confrontation, dignes du siècle dernier.

VOTEZ

Pour que les représentants de la FAC-FGAF soient votre porte-parole au ministère.

VOTEZ

Pour des représentants dont la seule ambition est d'améliorer votre profession et vos conditions de vie au travail !

Pour des représentants du personnel capables d'avoir un dialogue social efficace et constructif avec l'administration.

VOTEZ FAC-FGAF

Pour que vos représentants puissent faire entendre vos griefs et vos revendications dans les instances de concertation.

Votre expression doit être libre, et vos représentants des composantes de la **FAC-FGAF**, garantiront votre expression : sans tabou ni contrainte, ils défendront vos intérêts et vos conditions de vie au travail.

Car votre défense et celle de l'évolution statutaire de votre carrière passent par l'inévitable dialogue social, garanti par la mise en place des différentes instances statutaires : **CAP, CCP, CT, CTPM, CHS...**

ALORS, NE VOUS CENSUREZ PLUS !

Le 4 décembre 2014

VOTEZ

et

faites VOTER FAC-FGAF

(Fédération Autonome Culture

Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires)

C'est vous donner, au sein du ministère de la Culture, la possibilité de vous exprimer et de vous faire entendre.



SAPPM-FGAF

Syndicat Autonome des Personnels des services du Premier Ministre

Depuis de nombreuses années le **SAPPM** réaffirme sa conviction que la **défense du Service public implique** nécessairement toutes les parties prenantes sans exception pour **un syndicalisme de participation et de négociation rigoureux, opiniâtre et exigeant**. Cette exigence conduit à exclure des prises de position et des revendications syndicales tout mot d'ordre ou tout élément à caractère partisan, religieux, idéologique ou dogmatique.

Cet engagement **évite la dérive d'un dialogue social qui serait alors, comme coquille vide, réduit à sa seule dimension formelle et institutionnelle**.

C'est en conciliant la **connaissance de la réalité des faits** et la **compréhension des besoins et des attentes** des personnels **que le SAPPM définit sa politique syndicale et en décline les perspectives, les orientations et les actions**. C'est d'ailleurs à ce titre que **le SAPPM est la 1^{re} organisation syndicale des Services du Premier Ministre** depuis les élections de 2011.

Le **SAPPM est fondamentalement ouvert au dialogue intersyndical**. Il reconnaît également l'efficacité de l'action d'unité syndicale qui s'impose lorsque l'intérêt supérieur des salariés le commande et nous l'avons maintes fois prouvé.

Le **SAPPM considère** cependant **que la diversité** de la représentation syndicale – contrairement aux discours des grandes organisations syndicales nationales – **est un véritable atout** pour le dialogue social et permet d'éviter contestation dogmatique et affrontement stérile, contraires à l'intérêt des personnels que l'action syndicale doit toujours avoir en vue de préserver.

Le 4 décembre 2014

Continuez à nous témoigner votre confiance

VOTEZ SAPPM-FGAF

IL N'Y AURA PAS DE SECOND TOUR !

Disons comme Georges Clemenceau :
*« Il faut savoir ce que l'on veut.
 Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ;
 quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ».*



Avec la création à venir d'un nouvel Institut de Santé Publique, regroupant l'InVS, l'Inpes et l'EPRUS, et l'ensemble des autres chantiers concernant le fonctionnement de l'InVS, l'actualité des prochains mois sera chargée. Dans ce contexte, l'élection des représentants du personnel, le 4 décembre 2014, revêt une importance particulière. Ce sera en effet un moment crucial pour que

le personnel de l'InVS puisse s'exprimer et choisir la nouvelle équipe de RP qui aura pour mission d'être leur porte-parole auprès de la nouvelle direction. C'est pour ces raisons que nous avons créé le SNAPI, syndicat qui se limite au périmètre de l'InVS, qui est totalement dédié à la défense des intérêts de son personnel et au bon fonctionnement de l'Institut. Les objectifs du SNAPI sont :

- d'améliorer la représentativité des agents auprès de la DG,
- de travailler efficacement pour le personnel,
- de soutenir des préoccupations du quotidien,
- de développer des nouveaux projets (télétravail, projet d'établissement écoresponsable, etc.).

Ainsi, nous invitons le personnel de l'InVS à nous rejoindre dès aujourd'hui pour préparer ensemble les futures échéances électorales.

Les membres du SNAPI



Dernière minute

Le syndicat CAP Police nationale, affilié à la FGAF, présentera une liste pour le Comité technique ministériel de l'Intérieur (CTM).

Succès du colloque organisé par la FGAF

à l'Assemblée nationale le 23 septembre dernier

sous l'égide du député Jean-Frédéric Poisson.

Le thème des conditions de travail dans la fonction publique, brillamment mises en lumière dans notre second Livre blanc, a rassemblé des intervenants prestigieux et une assistance nombreuse. ■



Klaus HEEGER, Max MASSE et José RAZAFINDRANALY.



Une assistance nombreuse et attentive.



De gauche à droite, Florence FOULLON, Isabella BILETTA, Yves COURTOIS, Jean-Frédéric POISSON, Liliane BOUDON GORRAIZ, Klaus HEEGER.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Du 27 novembre au 4 décembre 2014

Tout comme plus d'un million d'électeurs, **vous choisirez** par suffrage direct



les représentants syndicaux qui défendront vos intérêts professionnels individuels et collectifs



dans les instances où se prennent les décisions sur **votre carrière** et **vos conditions de travail**



Je vote pour quoi ?

nos conditions de travail
intérêt collectif

Conditions de travail, Statuts, Grandes réformes, Politique indemnitaire, Formation professionnelle...

Comité Technique

ma carrière personnelle
intérêt individuel

Mutation, Promotion, Echelon, Notation, Détachement, Titularisation, Disciplinaire...

Commission Administrative (ou consultative) Paritaire

...et je vote à plusieurs échelons :

à l'échelon national

C.T. Ministériel

C.A.P. nationale

à l'échelon local

C.T. Académique
ou **C.T. d'établissement**

C.A.P. académique
ou **C.A.P. départementale**

Mon vote compte vraiment ?

oui!

Plus que jamais, nous avons besoin de **VOTRE VOIX**, mais aussi de **CELLES DE VOS COLLÈGUES ET PROCHES**, pour **VOUS** représenter.

Plus vous voterez et ferez voter pour les syndicats de la CSEN-FGAF, plus vous contribuerez à leur force, plus vous leur donnerez les moyens de vous défendre.

Ne pas voter, c'est laisser s'exprimer en votre nom des organisations politisées, grassement subventionnées, souvent bien éloignées des préoccupations et des réalités... des organisations qui décidément ne représentent ni vos idées, ni vos intérêts.

Le SNALC, le SNE et le SPLEN-SUP participent à plus de 380 scrutins !

...dans l'Éducation nationale, 1^{er} et 2^d degrés

Pour tous les personnels exerçant dans le PUBLIC :

Comité technique ministériel (CTMEN)
et comités techniques académiques (CTA), de proximité ou spéciaux (Outre-mer)

Pour tous les personnels exerçant dans le PRIVÉ :

Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé (CCMMEP)
et commissions consultatives mixtes académiques (CCMA) ou départementales (CCMD/CCMI, 1^{er} deg.)

Par corps, pour les personnels titulaires du public, y compris détachés dans le privé :

Commissions administratives paritaires nationales (CAPN)
et commissions administratives paritaires académiques (CAPA) ou départementales (1^{er} degré) :
Professeurs de chaire supérieure, Professeurs agrégés, Professeurs certifiés et adjoints d'enseignement ,
Professeurs d'EPS et CE-EPS, Professeurs de lycée professionnel , Conseillers principaux d'éducation, Pro-
fesseurs d'enseignement général de collège, Professeurs des écoles et instituteurs, Inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux ,Personnels de direction, SAENES, ADJAENES, Techniciens de re-
cherche et de formation, Adjoints techniques de recherche et de formation

Pour les agents non titulaires du public :

Commissions consultatives paritaires (CCP)
Personnels exerçant des fonctions d'enseignement ou d'éducation
Personnels exerçant des fonctions de surveillance ou d'accompagnement des élèves
Personnels administratifs, techniques, de santé, sociaux

Pour les personnels du public affectés à l'étranger (AEFE) :

Comité technique de l'AEFE
et commissions consultatives paritaires centrales (par corps) et locales (par pays)

Pour les personnels détachés dans les établissements publics tels que CNDP, CRDP, CNED... :

Comités techniques d'établissement

...dans l'Enseignement supérieur et la Recherche

Pour les personnels exerçant dans l'Enseignement supérieur et la Recherche, y compris PRAG et PRCE

Comité technique ministériel de l'Enseignement supérieur et la Recherche (CTMESR)
et comités techniques de nombreux établissements publics d'enseignement supérieur, scientifiques et
techniques, administratifs, CROUS...

POUR TRAVAILLER EN PAIX, VOTEZ ET FAITES VOTER SNALC, SNE, SPLEN-SUP (FGAF)



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER UN
SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER CHACUN
D'ENTRE NOUS

du 27 novembre au 4 décembre 2014 par vote électronique pour les scrutins de l'Éducation nationale
ou le 4 décembre 2014 par correspondance ou à l'urne partout ailleurs, dans toute la fonction publique,
C'EST VOTRE VOIX QUI NOUS PERMETTRA DE FAIRE ENTENDRE VOS IDÉES